

Benoît XVI a publié en 2009 une encyclique sur la doctrine sociale de l'Eglise, « Caritas in Veritate ». Cette soirée du mardi 20 avril 2010, à l'initiative de l'ACAREF(association chrétienne audomaroise de réflexion et de formation), du CEAS pays de Saint Omer, de l'URCEAS et des Semaines Sociales, se proposait de faire connaître cette encyclique et d'en débattre avec des représentants de différents mouvements d'Eglise.

Devant une soixantaine de personnes, Jean-Yves BAZIOU, doyen de la faculté théologique de Lille, nous a exposé les grandes lignes de cette encyclique.

Les grandes questions sur la mondialisation, les rapports Nord-Sud, les spéculations financières, l'injustice sociale, le terrorisme, l'écologie, les problèmes de bioéthique sont au cœur de cette encyclique.

Il a mis en valeur quelques éléments qui permettent d'en évaluer la richesse :

- « Caritas » donc Amour, reçu de Dieu et à porter aux autres, est au cœur de la foi chrétienne.
- « Veritate », la foi et la raison sont liées l'une à l'autre.
- L'action est partie prenante de l'évangélisation.
- Le développement de l'Être est dans le projet de Dieu.
- La référence à Dieu est le garant du véritable développement.
- La justice, première voie de la charité.
- L'homme doit être au cœur du développement qui ne peut se faire sans fraternité.

Puis successivement Xavier Bonvoisin du CMR(monde rural), Guy Jovenet du CCFD(comité catholique contre la faim et pour le développement), Claude Ramet de l'ACO(action catholique ouvrière) et Xavier Houtart de l'EDC(entrepreneurs et dirigeants chrétiens) ont, chacun à leur tour, extrait un aspect de l'encyclique qui les avait particulièrement touchés.

Les questions posées ensuite ont permis de préciser quelques points ou de s'interroger :

- La loi ne suffit pas, il faut de la générosité, du don.

- La pauvreté du lien social (pas de projet de groupe), de même que la non-reconnaissance de la valeur de chacun, est source de mal-être, de transgressions.
- L'Eglise a une voix légitime à faire entendre dans l'économie.
- La spéculation financière est-elle morale, si la fraude fait partie intégrante du système ?
- Ne fallait-il pas condamner plus sévèrement les dérèglements de la spéculation financière qui conduisent à la mort d'êtres humains ?
- Comment faire place au don dans une entreprise classique ?

A la fin de la rencontre, on s'est demandé pourquoi le discours de l'Eglise sur ce thème reste si confidentiel.

Ne faudrait-il pas sur ce sujet, que les mouvements d'Eglise puissent apporter leur contribution et qu'il y ait un échange entre nous ?

De même, pourquoi ne pas élargir le débat avec des familles d'autres sensibilités, d'autres convictions ?